

FR

Avis d'appel à propositions

LIGNE BUDGÉTAIRE 04.03.03.02

Actions de formation et d'information en faveur des organisations de travailleurs

VP/2010/002

En 2010, le budget général de l'Union européenne comprend, sous le poste 04 03 03 02, un crédit d'engagement destiné à couvrir des "Actions de formation et d'information en faveur des organisations de travailleurs".

Les organisations éligibles sont les organisations de partenaires sociaux représentant les travailleurs aux niveaux européen, national ou régional; le siège social de ces organisations doit être situé dans l'un des États membres de l'Union européenne.

Le présent appel à propositions concerne le montant de **3.216.000 €** qui sera exclusivement consacré à des projets spécifiques en matière de formation et d'information. Au moins deux tiers des crédits disponibles sont destinés à des actions présentées par des organisations européennes.

Une date limite de dépôt des demandes a été fixée pour 2010:

- le **20 avril 2010** pour les activités débutant au plus tôt le **20 juin 2010** et au plus tard le **22 décembre 2010**.

Pour plus d'informations sur les actions éligibles, les demandeurs éligibles, les montants de cofinancement et les autres dispositions, veuillez consulter les instructions complètes à l'intention des demandeurs sur le site Web:

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=630&callId=241&furtherCalls=yes>